



Salut doyen Bawa...

Le Conseiller à la HAAC Alassane BAWA, depuis hier, n'est plus. Paix à son âme. C'est certainement l'occasion déjà d'évoquer un peu, le parcours de cet homme, que beaucoup d'entre nous appelaient "doyen"; car on a tendance à l'oublier, il a créé et animé pendant des années, un journal dénommé à bon escient LE RADICAL. Un des véritables et ... radicaux journaux d'opposition, au premier régime du Renouveau démocratique. Ayant toujours assumé une ligne rédactionnelle que d'aucuns trouvaient trop régionaliste, il avait aussi eu la décence de n'avoir jamais essayé de se laver comme nombre d'anciens "Kérékouistes", dans la Rivière d'alors... C'était donc tout naturellement qu'il fut l'un des artisans et artisans du retour de Kérékou en 1996, même si électoralement son parti est plutôt à ranger dans les poids-plumes du Septentrion... Mais le Kaméléon revenu aux affaires, à part les cartons d'invitation que notre doyen BAWA s'arrangeait pour avoir, afin d'être aux premières loges lors des manifestations républicaines, et s'inviter également à l'aéroport lors des départs et arrivées de son idole, Kérékou, il n'avait pas vite été récompensé. D'où des plaintes plus ou moins discrètes auprès de son ami Eyadéma, et une mémorable séance nocturne de recherche plutôt lacrymale d'un strapontin, en compagnie de LOLO Chidiac qui a eu lieu à la Marina... En tout cas toujours est-il qu'il fut enfin récompensé comme cela se doit, par sa nomination à la HAAC il y a un peu moins de quatre ans, au titre des communicateurs par le Chef de l'Etat. L'homme qui vient de tirer de façon prématurée sa révérence a une qualité qui n'est pas la chose la mieux partagée dans la faune politique : Il a toujours assumé ses opinions qu'il ne changeait pas au gré du vent... □

Comité de suivi des Etats généraux de la presse

CONDOLEANCES

Le Comité de suivi des états généraux de la presse béninoise a appris avec consternation le décès de Monsieur Alassane Bawa, Conseiller à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication. Face à cet événement tragique, le Comité de suivi compatit à la douleur de sa famille, à celle de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication et leur présente ses condoléances les plus sincères.

Par ailleurs, le Comité de suivi invite les acteurs des médias à s'associer à la famille et aux collègues de l'illustre disparu afin de lui rendre les hommages que mérite son engagement pour une presse libre et plurielle □

COMMUNIQUE DE LA HAUTE AUTORITE DE L'AUDIOVISUEL ET DE LA COMMUNICATION

Le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication a le vif regret de vous annoncer le décès, le mercredi 16 juillet 2003 au CNHU, de Monsieur Bawa ALASSANE, Conseiller à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication, Chef du Département Presse Ecrite.

En cette douloureuse circonstance, il présente à la famille éplorée, au nom du Collège des Conseillers, au nom du personnel de la HAAC et en son nom propre, ses vives et sincères condoléances.

Il vous informe par ailleurs qu'un livre de condoléances est ouvert à la Salle de Conférence de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication - sise au Boulevard de France tous les jours ouvrables, du vendredi 18 au jeudi 24 juillet 2003 :

- dans la matinée de 9 à 13 heures
- et dans l'après-midi de 16 à 19 heures.

Cotonou, le 16 juillet 2003

Timothée Adanlin

Deuil dans la presse

La Radical de la Haac s'en est allé

Luc Fernand KPELLEY

Instituteur à ses débuts, l'homme qui a tiré sa révérence hier, était accroché à une valeur : la fidélité et gérait un défaut mignon : le radicalisme qui, au fond, est la conséquence de la compréhension excessive qu'il a de ce qu'il croit être. Vieux routier de la politique, Alasane Bawa a été l'un des militants du MDD de Maga dont il était un bras droit. C'est d'ailleurs par ce canal que ses accointances avec le président Mathieu Kérékou alors aide de camp du feu président Maga sont nées. Depuis lors, Alasane Bawa est resté un inconditionnel du Kaméléon vis-à-vis duquel, il s'est toujours fait le devoir de défense. Rôle qu'il a mieux joué

en créant le Frup-Aské, une formation politique qui n'avait pour religion que Kérékou. Ancien Chef Service transport à l'UNB, ancien agent de la Direction des Bourses et équivalences de diplômes (DBED), Feu Alasane Bawa était aussi le propriétaire d'un périodique à sensations du nom de "Le Radical" dont la ligne éditoriale était tout aussi radicale. Sa fidélité au Général Mathieu Kérékou a fait de lui un farouche opposant au Président Soglo, contre lequel il avait la langue et la plume particulièrement acerbes. Alasane était vraiment radical. Et ses collègues de la Haac peuvent en témoigner. Ses prises de positions étaient toujours accompagnées de vigueur et d'énergie au point de



Le regretté Alassane BAWA

friser l'extrémisme. La presse a, dans sa globalité, gardé cette image au sexagénaire de Copargo qui s'est battu pour être à la Haac où il a laissé sa silhouette sa photo et sa voix. Cette fois-ci, pour toujours □

Prochaine session extraordinaire du Parlement

Des joutes oratoires en perspectives

Dossiers en instance obligent. Le débat parlementaire sera celui des joutes à l'hémicycle lors de la prochaine session extraordinaire. Une session dont l'ouverture est programmée pour le 11 Août 2003.

Marc David MOLLÉ

Quatre dossiers sensibles sont prévus pour être inscrits à l'ordre du jour



Test pour le président Idji autour de ce dossier s'annonce

Pour une bonne gouvernance à la base :

Un projet de renforcement des élus locaux est lancé

Paix CLEDJO

« Renforcer les capacités des élus locaux en mettant à leur disposition des informations et en les formant afin de mieux gérer les situations conflictuelles éventuelles », tel est l'objectif du lancement officiel du projet de renforcement initié par le Centre d'Informations Régionales pour le Développement (CIRD). Une cérémonie qui a eu lieu dans la

de la prochaine session extraordinaire. Le premier dossier concerne la loi sur l'orientation de l'éducation nationale. Il s'agit d'un vieux dossier datant de la 3^e législature mais dont la sensibilité justifie peut être son non examen à ce jour en plénière. Le contenu de ce projet de loi n'a jamais fait l'unanimité dans le cercle des parlementaires. Les avis varient non seulement selon les convictions politiques de chaque parlementaire mais aussi selon la catégorie professionnelle à laquelle il appartient. Il n'est donc d'aucun doute que le débat parlementaire

mouvementé. Le deuxième dossier, celui relatif à l'étude du budget de l'Assemblée nationale, exercice 2004 se révèle également bien sensible en raison des deux tendances générales qui se dessinent au sein de la 4^e législature : la génération des "réformistes" et celle des "conservateurs". D'ailleurs, de l'analyse des interventions des députés sur le projet de construction du nouvel hémicycle se dégage nettement des divergences de points de vue. Ce qui constitue un indice de la prochaine controverse dans la lecture du budget de l'Assemblée nationale exercice 2004. Aux deux précédents dossiers si on ajoute la désignation des députés membres de la Haute Cour de Justice et les questions au gouvernement, il se lit sans équivoque que la session extraordinaire des locataires du Palais des gouverneurs de Porto-Novo promet des joutes oratoires. Pourvu que l'image de la représentation nationale en sorte rehaussée □

des élus locaux dans l'exercice de leurs fonctions □

